

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GRUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Le Groupe l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, Mrs Mahmoud ZAHAF et Walid BOUCHOUCHA.

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

BILAN CONSOLIDE
(Arrondi en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 282 651	1 172 626
Moins : Amortissements		-1 073 290	-979 948
Sous total	1	<u>209 361</u>	<u>192 678</u>
Immobilisations corporelles		76 806 366	71 107 988
Moins : Amortissements		-43 177 537	-37 097 898
Sous total	2	<u>33 628 829</u>	<u>34 010 090</u>
Immobilisations financières		1 366 698	964 802
Moins : Provisions		-55 594	-52 094
Sous total	3	<u>1 311 104</u>	<u>912 708</u>
Total des actifs immobilisés		35 149 294	35 115 476
Autres actifs non courants	4	342 309	10 484
Total des actifs non courants		35 491 603	35 125 960
ACTIFS COURANTS			
Stocks		35 381 052	30 799 077
Moins : Provisions		-1 098 676	-638 347
Sous total	5	<u>34 282 376</u>	<u>30 160 730</u>
Clients et comptes rattachés		48 061 645	42 050 091
Moins : Provisions		-4 121 300	-3 260 379
Sous total	6	<u>43 940 345</u>	<u>38 789 712</u>
Autres actifs courants		9 119 704	5 626 005
Moins : Provisions		-139 647	-17 258
Sous total	7	<u>8 980 057</u>	<u>5 608 747</u>
Placements et actifs financiers	8	445 539	484 553
Liquidités et équivalents de liquidité	9	5 669 881	4 681 838
Total des actifs courants		93 318 198	79 725 580
Total des actifs		128 809 801	114 851 540

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

BILAN CONSOLIDE
(Arrondi en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2014	2013
		Au 31/12/14	Au 31/12/13
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Réserves consolidés		29 204 717	26 638 335
Autres capitaux propres		1 075 811	933 326
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		42 280 528	39 571 661
Résultat de l'exercice consolidé		4 183 557	7 416 630
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	10	46 464 085	46 988 291
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		1 220 885	1 097 267
Résultat des minoritaires		340 823	675 880
Total des intérêts minoritaires	10	1 561 708	1 773 147
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	11	38 867 114	16 684 662
Autres passifs financiers		0	0
Provisions	12	1 470 210	1 474 977
Total des passifs non courants		40 337 324	18 159 639
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 442 140	14 139 927
Autres passifs courants	14	7 801 416	5 906 788
Concours bancaires et autres passifs financier	15	21 203 128	27 883 748
Total des passifs courants		40 446 684	47 930 463
Total des passifs		80 784 008	66 090 102
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		128 809 801	114 851 540

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Arrondi en dinar tunisien)

	Notes	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	1	95 191 095	83 461 640
Production immobilisée	2	54 386	34 318
Autres produits d'exploitation	3	236 913	268 983
Total des produits d'exploitation		95 482 394	83 764 941
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des en cou	4	-2 560 276	-3 827 396
Achats d'approvisionnements consommés	5	55 033 243	45 114 796
Charges de personnel	6	16 043 512	14 407 490
Dotations aux amortissements et aux provisions	7	7 720 626	6 485 958
Autres charges d'exploitation	8	8 832 016	9 166 655
Total des charges d'exploitation		85 069 121	71 347 503
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 413 273	12 417 438
Produits des placements	9	136 893	13 574
Charges financières nettes	10	-3 918 487	-2 942 858
Autres gains ordinaires	11	176 668	139 474
Autres pertes ordinaires	12	-260 266	-10 635
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 548 081	9 616 993
Impôts sur les bénéfices	13	2 023 701	1 524 483
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 524 380	8 092 510
Quote-part des intérêts minoritaires		340 823	675 880
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		4 183 557	7 416 630

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Arrondi en dinar tunisien)

	2014 Au 31/12/14	2013 Au 31/12/13
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Résultat net de l'ensemble consolidé	4 524 380	8 092 510
- Ajustements pour :		
. Dotation aux amortissements & provisions	7 899 066	6 485 958
. Variation des stocks	-4 832 986	585
. Variation des créances	-6 242 528	-3 678 652
. Variation des autres actifs	-3 006 620	-448 466
. Variation des fournisseurs	-2 077 816	-6 736 158
. Variation des autres passifs	2 657 510	1 738 522
. Plus ou moins value de cession	-52 640	-50 863
. Modification comptable		0
. Quote-part subvention d'investissement	-70 413	-110 413
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-1 202 047	5 293 023
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 019 392	-7 499 851
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	115 118	60 075
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-895 052	-164 794
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	65 925	1 074 198
- Décaissement provenant de l'acquisition d'actifs non courants	-513 463	317 919
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-7 246 864	-6 212 453
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suite à l'émission d'actions	0	0
- Acquisition/cession actions propres	0	-16 069
- Dividendes et autres distributions	-5 486 626	-4 573 363
- Encaissement provenant des emprunts	24 123 541	7 500 000
- Remboursement d'emprunts	-2 437 125	-2 944 245
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	16 199 790	-33 677
Incidences des variations des taux de change sur les établissements étrangers	218 958	140 819
Ajustement de trésorerie lié à la variation du périmètre de consolidation	-66 625	213 278
VARIATION DE TRESORERIE	7 903 212	-599 010
Trésorerie au début de l'exercice	-20 272 319	-19 673 309
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-12 369 107	-20 272 319

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

I- PRESENTATION DU GROUPE

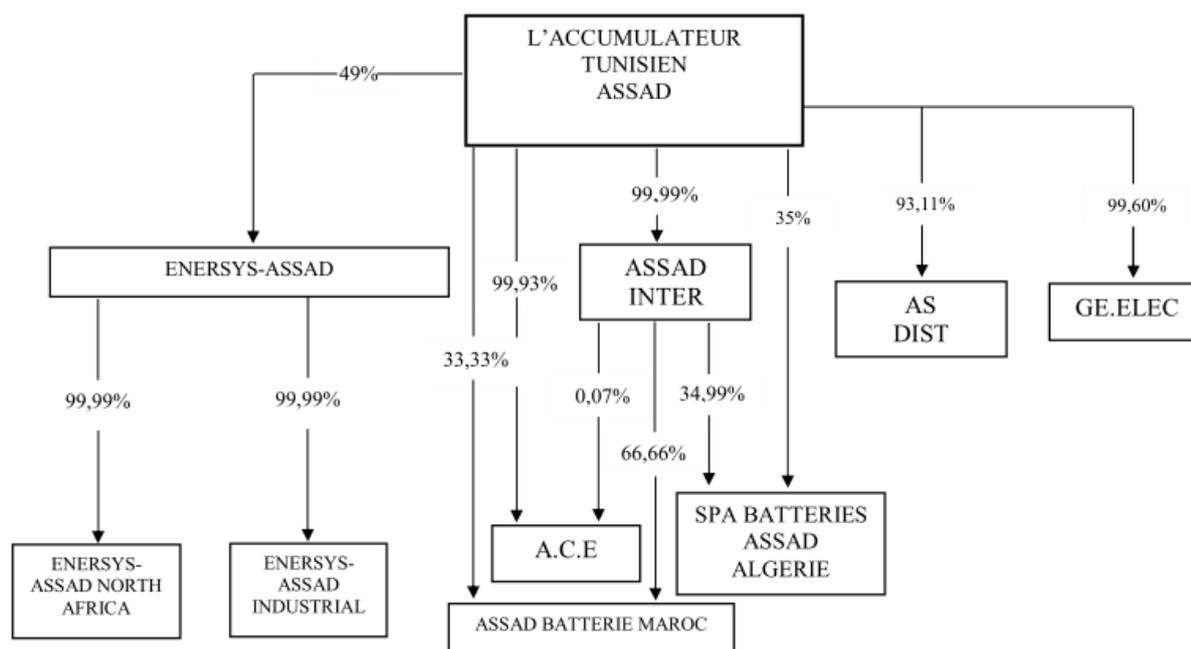
En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « Assad » est composé à la date du 31 décembre 2014 de dix sociétés :

- **L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**, société mère ;
- **ASSAD INTERNATIONAL**, société filiale ;
- **A.C.E**, société filiale ;
- **GE.ELEC**, société filiale ;
- **AS DISTRIBUTION**, société filiale de droit français ;
- **SPA BATTERIES**, société filiale de droit algérien ;
- **ENERSYS ASSAD**, co-entreprise ;
- **ENERSYS NORTH AFRICA**, co-entreprise ;
- **ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL**, co-entreprise ;
- **ASSAD BATTERIE MAROC**, filiale de droit marocain ;

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	-	-	-	100,00%	Société mère	Intégration globale
A.C.E	99,93%	0,07%	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale
ASSAD INTERNATIONAL	99,99%	-	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
SPA BATTERIES	35,00%	34,99%	69,99%	69,99%	Exclusif	Intégration globale
GE.ELEC	99,60%	-	99,60%	99,60%	Exclusif	Intégration globale
AS DISTRIBUTION	93,11%	-	93,11%	93,11%	Exclusif	Intégration globale
ENERSYS ASSAD	49,00%	-	49,00%	49,00%	Conjoint	Intégration proportionnelle
ENERSYS NORTH AFRICA	-	100,00%	100,00%	49,00%	Conjoint	Intégration proportionnelle
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	-	100,00%	100,00%	49,00%	Conjoint	Intégration proportionnelle
ASSAD BATTERIE MAROC	33,33%	66,66%	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale

III- EFFET DE CHANGEMENT DE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La co-entreprise «*ENERSYS ASSAD MORROCO*» n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2014 étant donné que le contrôle est destiné à être temporaire et elle est détenue dans l'unique perspective sa sortie ultérieure dans un avenir proche (§11, NCT 35).

En outre, le périmètre de consolidation a inclus la filiale «*ASSAD BATTERIE MAROC*» constituée par le groupe ASSAD.

Les changements du périmètre de consolidation n'ont pas eu un impact significatif sur les réserves et résultats consolidés.

IV- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur en tenant compte des hypothèses susvisées.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et des co-entreprises, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés

du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V- RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

VI- METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux généralement admis en la matière.

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de l'exercice 2013.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations de la société mère afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières

Y figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

4. Stock

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

VII- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) l'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des entreprises établies à l'étranger, soient «AS DISTRIBUTION» et «SPA ASSAD», est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux

dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement ou proportionnellement.

Pour les sociétés ENERSYS ASSAD, ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA, et ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL, contrôlées conjointement avec le groupe «ENERSYS», l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés de groupe, ainsi que des dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série

d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de «*L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD*» dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

VIII- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

En date du 07 Janvier 2015, la société «*L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD*» a procédé à l'acquisition de 899.999 parts sociales de la société «*ENERSYS-ASSAD INDUSTRIAL*», et de 299.999 parts sociales de la société «*ENERSYS-ASSAD NORTH AFRICA*» auprès de la société «*ENERSYS-ASSAD*». Cette acquisition a été autorisée par le Conseil d'Administration du 03 Décembre 2014. Par ailleurs, en janvier 2015, la société «*Enersys ASSAD*» a cédé la totalité des parts qu'elle détenait au capital de la société «*ENERSYS ASSAD MOROCCO*».

IX- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société mère «*L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD*» a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2009 à 2012. La notification du résultat du contrôle datée du 07 juillet 2014 a fait ressortir un montant de 1.410.944,402 Dinars en principal et pénalités dont 854.164,551 Dinars de reports impôt et TVA non acceptés. La société s'est opposée à cette notification en date du 06 Aout 2014 ; l'opération demeure en cours de négociation.

X- INFORMATIONS DETAILLEES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Assistances techniques	4 357	4 320
Autres immobilisations incorporelles	198 066	183 566
Immobilisations incorporelles en cours	0	14 500
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	1 327	0
Logiciels	1 078 901	970 240
Sous total	1 282 651	1 172 626
Amort. Assistances techniques	-4 357	-4 320
Amort. Autres immobilisations incorporelles	-188 338	-183 566
Amort. Logiciels	-880 595	-792 062
Sous total	-1 073 290	-979 948
Total	209 361	192 678

2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Agencement, Aménagement & Installation	5 425 057	4 514 069
Construction	12 231 988	11 231 707
Immobilisations en cours	1 885 525	4 454 874
Matériel de transport	3 343 827	2 924 665
Matériel et outillage industriel	46 822 880	41 031 404
Matériel informatique	1 302 530	1 208 133
Mobilier de bureau	1 091 813	1 040 390
Terrains	4 702 746	4 702 746
Sous total	76 806 366	71 107 988
Amort. Agencement, Aménagement & Installation	-2 488 183	-1 989 066
Amort. Construction	-6 903 050	-6 247 360
Amort. Matériel de transport	-2 370 853	-1 938 323
Amort. Matériel et outillage industriel	-29 439 709	-25 128 368
Amort. Matériel informatique	-1 190 767	-1 051 218
Amort. Mobilier de bureau	-784 975	-743 563
Sous total	-43 177 537	-37 097 898
Total	33 628 829	34 010 090

3. Immobilisations financières

Les titres de participation de détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dépôts de cautionnements versés	445 004	345 927
Prêts au personnel	552 546	417 994
Titres de participation	219 074	200 881
Emprunt national	150 074	0
Sous total	1 366 698	964 802
Provision sur dépôt et cautionnement	-20 013	-16 513
Provision sur prêt personnel	-27 760	-27 760
Provision sur titres de participation	-7 821	-7 821
Sous total	-55 594	-52 094
Total	1 311 104	912 708

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien des Composants Automobiles	12 500	12 500
Mediterranean Institue of Technologie	90 000	90 000
S.M.U (suite partage Sicaf Assad)	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car (suite partage Sicaf Assad)	1	1
Autres titres de participation	8 380	8 380
Energys Maroco	18 193	0
Versement restant sur titres de participation	-45 000	-45 000
Total	219 074	200 881

4. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Charges à répartir	342 309	2 766
Frais préliminaires	0	7 718
Total	342 309	10 484

5. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Matières premières	15 783 033	13 946 503
Matières consommables et pièce de rechange	4 563 432	3 934 832
Produits finis et en cours de production	15 034 587	12 917 742
Sous total	35 381 052	30 799 077
Provision sur stocks	-1 098 676	-638 347
Sous total	-1 098 676	-638 347
Total	34 282 376	30 160 730

6. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients douteux et litigieux	4 121 300	3 260 379
Clients effets à recevoir	935 787	532 116
Clients ordinaires	43 004 558	38 257 596
Sous total	48 061 645	42 050 091
Provisions sur clients	-4 121 300	-3 260 379
Sous total	-4 121 300	-3 260 379
Total	43 940 345	38 789 712

7. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Associés, dividendes à recevoir	0	62 405
Avances et prêts au personnel	52 056	41 326
Charges constatées d'avance	517 165	499 874
Compte d'attente	96 786	121 565
Débiteurs divers	150 964	130 964
Etat, crédit de TVA	3 041 093	1 930 452
Etat, crédit d'IS	5 008 749	2 573 840
Fournisseurs avances et acomptes	193 327	179 173
Opérations particulières avec l'ETAT	0	21 037
Produits à recevoir	59 564	65 369
Sous total	9 119 704	5 626 005
Provisions sur actifs courants	-139 647	-17 258
Sous total	-139 647	-17 258
Total	8 980 057	5 608 747

8. Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Échéances à moins d'un an sur prêt personnel	435 667	379 143
Placements	9 872	105 410
Total	445 539	484 553

9. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Autres organismes financiers	89	87
Banques	2 835 630	2 756 448
Caisses	834 236	692 291
Chèques à l'encaissement	776 877	338 424
Effets remis à l'encaissement	89 768	49 797
Provisions sur éléments financiers	0	-28 225
Régie d'avance et accréditif	910 359	645 241
Titres SICAV	222 922	227 775
Total	5 669 881	4 681 838

10. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves consolidés	29 204 717	26 638 335
Action propres	-87 804	-76 821
Ecart de conversion	712 973	489 092
Subvention d'investissement	450 642	521 055
Résultat de l'exercice consolidé	4 183 557	7 416 630
Total - Capitaux propres	46 464 085	39 571 661
Réserves des minoritaires	1 220 885	1 097 267
Résultat des minoritaires	340 823	675 880
Total - Intérêts minoritaires	1 561 708	1 773 147

11. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Emprunts bancaires	13 663 467	16 497 271
Emprunts obligataires	25 000 000	0
Emprunts leasing	203 647	187 391
Total	38 867 114	16 684 662

12. Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Provisions pour garanties données	285 231	296 668
Provisions pour risques et charges	1 184 979	1 178 309
Total	1 470 210	1 474 977

13. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs d'exploitation	11 119 705	14 065 982
Fournisseurs d'immobilisations	190 948	223 287
Fournisseurs factures non parvenues	131 487	-149 342
Total	11 442 140	14 139 927

14. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Associés, dividendes à payer	114 550	490 445
Caisse de sécurité sociale	1 107 363	1 207 071
Charges à payer	1 296 190	846 340
Compte d'attente	22 400	22 491
Comptes courants associés	34 398	34 204
Créditeurs divers	11 490	17 716
Etat, impôts et taxes	1 994 503	380 820
Opérations particulières avec l'Etat	0	12 723
Personnel charges à payer	1 569 618	1 563 300
Personnel rémunérations dues	586 672	583 950
Provisions courantes	319 283	65 615
Ristournes clients	744 949	682 113
Total	7 801 416	5 906 788

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Billets de trésorerie	0	3 000 000
Crédit de préfinancement export	14 299 000	15 304 781
Découverts bancaires	3 739 988	5 763 919
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	2 833 804	2 698 698
Echéances à moins d'un an sur emprunts leasing	205 372	166 411
Intérêts courus	124 964	36 257
Mobilisation de créances	0	913 682
Total	21 203 128	27 883 748

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Chiffre d'affaires	95 191 095	83 461 640
Total	95 191 095	83 461 640

2. Production immobilisée

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Production immobilisée	54 386	34 318
Total	54 386	34 318

3. Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Produits de location	166 500	158 570
Quote-part subvention inscrite au résultat	70 413	110 413
Total	236 913	268 983

4. Variation des stocks des produits finis et des en cours

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Variation des stocks des produits finis et des en cours	-2 560 276	-3 827 396
Total	-2 560 276	-3 827 396

5. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Achats consommés de Plomb	19 840 937	14 774 034
Variation des stocks de MP et autres approvisionnements	859 696	5 691 288
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	26 935 111	17 937 362
Achats de pièces de rechange	1 844 055	2 622 028
Autres achats non stockés	780 767	3 346 400
Achats de marchandises	4 772 677	743 685
Total	55 033 243	45 114 797

6. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Salaires bruts	13 174 034	11 853 531
Cotisation sécurité sociale	2 659 687	2 290 312
Autres charges de personnel	209 791	263 647
Total	16 043 512	14 407 490

7. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelle:	80 730	72 513
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	6 433 964	5 595 122
Dotation aux résorptions des charges reportées	174 441	5 508
Dotation aux provisions	1 711 778	2 064 644
Reprises sur provisions	-680 287	-1 251 829
Total	7 720 626	6 485 958

8. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Déplacement, mission et réception	582 496	482 901
Divers services extérieurs	11 897	178 928
Entretien et réparation	661 020	636 029
Frais de séminaires et congrès	257 180	88 885
Frais de transport	1 751 024	1 477 764
Frais postaux et de télécommunication	192 186	200 853
Honoraires	1 092 134	591 593
Impôts et taxes	1 022 734	777 070
Jetons de présence	215 500	143 787
Location	981 402	922 181
Personnel extérieur à l'entreprise	159 419	181 821
Primes d'assurance	308 783	278 698
Publicité, publication et relation publique	992 853	967 261
Ristournes sur ventes	0	1 449 472
Services bancaires et assimilés	534 048	720 237
Sous-traitance générale	69 340	69 175
Total	8 832 016	9 166 655

9. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Produits d'intérêts	42 434	1 712
Produits nets des titres SICAV	94 459	11 862
Total	136 893	13 574

10. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Charges d'intérêts nettes	-3 771 698	-3 161 363
Gains de change	1 904 490	2 039 820
Pertes de change	-2 051 279	-1 821 315
Total	-3 918 487	-2 942 858

11. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Gains sur éléments non récurrents	122 039	87 974
Plus-value sur cession d'immobilisations	54 629	51 500
Total	176 668	139 474

12. Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Moins-value sur cession d'immobilisations	-1 989	-637
Pertes sur éléments non récurrents	-258 277	-9 998
Total	-260 266	-10 635

13. Impôts sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Impôts sur les sociétés	2 023 701	1 524 483
Total	2 023 701	1 524 483

C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1. Trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Autres organismes financiers	89	87
Banques	2 835 630	2 756 448
Caisses	834 236	692 291
Chèques à l'encaissement	776 877	338 424
Effets remis à l'encaissement	89 768	49 797
Régie d'avance et accréditif	910 359	645 241
Titres SICAV	222 922	227 775
Sous total	5 669 881	4 710 063
Billets de trésorerie	0	-3 000 000
Crédit de préfinancement export	-14 299 000	-15 304 781
Découverts bancaires	-3 739 988	-5 763 919
Mobilisation de créances	0	-913 682
Sous total	-18 038 988	-24 982 382
Total	-12 369 107	-20 272 319

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU
31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD» et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan consolidé de **128.809.801 TND** et un résultat bénéficiaire net consolidé (part du groupe) de **4.183.557 TND**, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD» et ses filiales au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le fait que la société mère «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD» a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2009 à 2012. La notification du résultat du contrôle datée du 07 juillet 2014 a fait ressortir un montant de 1.410.944,402 Dinars en principal et pénalités dont 854.164,551 Dinars de reports impôt et TVA non acceptés. La société s'est opposée à cette notification en date du 06 Aout 2014; l'opération demeure en cours de négociation. Une provision pour risques et charges d'un montant de 981.030,113 Dinars est logée au passif du bilan pour se prémunir contre de tels risques.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 30 Avril 2015

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF

Walid BOUCHOUCHA